

Orléans, le 11 Mars

L'Apec et Transitions Pro Centre Val de Loire signent une convention de partenariat

À travers cette nouvelle collaboration, les deux acteurs s'engagent à optimiser les démarches d'évolution et de transition professionnelle des cadres. Ce partenariat a pour objectif d'accélérer le déploiement d'actions communes sur l'ensemble du territoire, afin de poursuivre et de renforcer le travail initié depuis plusieurs années, avec le Fongecif Centre Val de Loire.

L'Apec, en tant qu'acteur national du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) et Transitions Pro Centre Val de Loire ont, par ailleurs, vocation à collaborer étroitement dans le cadre du nouveau dispositif Transitions collectives¹ co-construit avec les partenaires sociaux dans le cadre du plan France Relance.

«Je suis heureux de cette opportunité pour les clients de l'apec d'offrir toujours plus de solutions pour financer leurs formations en région Centre Val de Loire », Anthony FUMARD Délégué Régional Apec

« Ce partenariat vient consolider une collaboration de longue date. Notre proximité, nous a permis de déployer rapidement le projet « Transitions Collectives » dans le cadre du plan de relance du gouvernement ». Jean-Marie BASTIANI Directeur Transitions Pro Centre Val de Loire



De gauche à droite : pour APro : Didier PETIT, Président ; Jean-Marie BASTIANI, Directeur ; Véronique DE MAGY, Vice-Présidente ; Pour l'Apec : Christian BERTIN, Président ; Anthony FUMARD, Délégué Régional.

¹ Lancé le 15 janvier 2021, [Transitions collectives](#) permet aux employeurs d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et aux salariés d'être accompagnés pour se reconverter de manière sereine, préparée et assumée.

À propos de Transitions Pro Centre Val de Loire

L'association Transitions Pro Centre Val de Loire s'est substituée à l'ancien Fongecif le 1er janvier 2020.

Transitions Pro Centre Val de Loire est un acteur incontournable du paysage de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle en région Centre Val de Loire.

Les trois missions principales confiées par le législateur à cette association paritaire sont :

- D'identifier les besoins en matière d'emploi et de compétences dans la région,
- De financer la réalisation effective de la transition professionnelle des salariés en CDI ou CDD dans le cadre du dispositif phare de la dernière réforme de la formation professionnelle, le Projet de Transition Professionnelle (PTP).
Transitions Pro analyse aussi le « caractère réel et sérieux » des projets du dispositif dédié aux démissionnaires, comme le prévoit la réforme de l'assurance chômage, tout en étant garant de la qualité des formations financées.
- De suivre le déploiement régional du Conseil en Evolution Professionnelle avec pour ambition de veiller, aux côtés des cinq opérateurs régionaux, au bon accès à ce droit.

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé(e)s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·(e)s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).

Contacts presse

Transitions Pro : Jean Marie Bastiani – Tél. 06 82 11 37 76 - jm.bastiani@transitionspro-cvl.fr

APEC : Anthony Fumard – Tél. 06 99 17 71 89 – anthony.fumard@apec.fr